

INTRANET

Comité exécutif du 1^{er} septembre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 1^{er} septembre 2016.

PRÉSENTS

PAR TÉLÉPHONE : Mme Sylvie Gaudreault, conseillère, MM. Luc Boivin, vice-président et Claude Tremblay, conseillers

ABSENTS : M. Jean Tremblay, maire et M. Jacques Cleary, conseiller.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général, et Mme Caroline Dion, greffière

ÉGALEMENT

PRÉSENT PAR
TÉLÉPHONE : M. Jean-Yves Provencher, observateur.

À 15h00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

**1. CASERNE DE POMPIERS SECTEUR CHICOUTIMI-NORD – CHEMIN
D’ACCÈS ET SERVICES – APPEL D’OFFRES 2016-153 ;
VS-CE-2016-951**

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d’offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la construction d’un chemin d’accès et services pour la nouvelle caserne de pompiers située à l’intersection du boulevard Sainte-Geneviève et de la rue Saint-Albert dans l’arrondissement de Chicoutimi (appel d’offres 2016-153 estimé de 513 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l’adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

PAUL PEDNEAULT INC. (NEQ : 1170180351) 2549, boul. St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7K 1E9	664 149,66 \$
EXCAVATION R & R INC. (NEQ : 1142871772) 3118, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi (Québec) G7H 5B2	690 220,78 \$
CLAVEAU & FILS INC. (NEQ : 1148388136) 3461, boul. Saguenay, Jonquière (Québec) G7X 1H2	698 820,35 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 septembre 2016

INTRANET

Comité exécutif du 1^{er} septembre 2016

EXCAVATION L.M.R. (2852-6648 Qc inc.) (NEQ : 1171939367) 4164, boul. du Royaume, C.P. 367, Jonquière (Québec) G7X 7W1	736 827,15 \$
INTER-PROJET (9099-3593 Qc inc.) (NEQ : 1149770274) 3530, rue de l'Énergie, Jonquière (Québec) G7X 9H3	747 803,70 \$
EXCAVATIONS G. LAROUCHE INC. (NEQ : 1143390095) 121, rue des bruyères, Alma (Québec) G8E 1J9	795 795,01 \$
CONSTRUCTION J.& R. SAVARD LTÉE (NEQ : 1142565424) 1201, boul. Martel, Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	817 912,60 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL	
PAUL PEDNEAULT INC.	1 à 15	Caserne de pompiers secteur nord / chemin d'accès et services / Arrondissement de Chicoutimi	577 647,02 \$	
Total avant taxes :			577 647,02 \$	
TPS :			5%	28 882,35 \$
TVQ :			9,975 %	57 620,29 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			664 149,66 \$	

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6501076.046.R150135.27110.

Adoptée à l'unanimité.

2. VILLE DE SAGUENAY – REFECTION DES GLISSIERES DE SECURITE – APPEL D'OFFRES 2016-274 ;

VS-CE-2016-952

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la réparation et la mise en place de glissières de sécurité, et ce, dans les trois arrondissements de la Ville de Saguenay (appel d'offres 2016-274 estimé de 500 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 septembre 2016

INTRANET

Comité exécutif du 1^{er} septembre 2016

quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

RÉNOFLEX (9065-5267 Qc inc.) (NEQ : 1147833371) 625, rue Bergeron, Drummondville (Québec) J2C 7V5	369 756,15 \$
LES GLISSIÈRES DESBIENS INC. (NEQ : 1149179088) 855, rue des Ateliers, Trois-Rivières (Québec) G9B 7J5	392 077,40 \$
INTER-PROJET (9099-3593 Qc inc.) (NEQ : 1149770274) 3530, rue de l'Énergie, Jonquière (Québec) G7X 9H3	494 506,43 \$
LES ENTREPRISES RÉMI CHAREST INC. (NEQ : 1142219279) 315-B, rue des Loisirs, St-Joseph-de-Kamouraska (Québec) G0L 3P0	582 639,26 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, conditionnellement à la réception du document « Lettre d'engagement pour les assurances » dans les délais prescrits, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
RÉNOFLEX (9065-5267 QUÉBEC INC.)	1 à 59	Réfection des glissières de sécurité sur tout le territoire de la Ville de Saguenay	321 597,00 \$
Total avant taxes :			321 597,00 \$
TPS :			5% 16 079,85 \$
TVQ :			9,975 % 32 079,30 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			369 756,15 \$

À défaut de recevoir le document « Lettre d'engagement pour les assurances » dans les délais prescrits, le contrat sera adjugé au deuxième soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
LES GLISSIÈRES DESBIENS INC.	1 à 59	Réfection des glissières de sécurité sur tout le territoire de la ville de Saguenay	341 011,00 \$
Total avant taxes :			341 011,00 \$
TPS :			5% 17 050,55 \$
TVQ :			9,975 % 34 015,85 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			392 077,40 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6501076.008.R150135.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 septembre 2016

INTRANET

Comité exécutif du 1^{er} septembre 2016

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 15h06.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mcd

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 septembre 2016

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 septembre 2016